

Compte rendu Assemblée Générale ordinaire MJC du 1^{er} avril 2026 **Exercice 2025**

- **Membres du Conseil d'Administration 2025 présents :**
Maryline BARRALON, Maïté FRENETTE, Claire JERPHANION, Nadine JOUREAU, Sandra HOUETTE, Noëlle MISTRETTA, Fanny DESSAINJEAN, Alexis SCHULZ
 - **Membres de l'équipe de salariés MJC :**
Camille MONTERO, Baptiste GRATECAP, Kevin PARENT, Alix AUBOUY, Athénaïs GRATECAP, Amandine HENRY, Wilhem MANSO, Vanessa SIBY, Laurine MAUREL, Lolita DEBARNOT, Tom NAVLET
 - **Représentants mairies:**
Pour Saint Pierre la Palud : Annie ROSTAGNAT, Alexandra HENNEBELLE.
Pour Chevinay : Françoise LEMERLE.
- Adhérents et autres personnes présentes :** voir liste d'émargement
29 adhérents présents hors membres du CA , 30 pouvoirs reçus

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ÉQUIPE

Les salariés présentent le rapport d'activités sous forme de jeux et de visuels dans la salle, ils se tiennent à disposition avec les membres du conseil d'administration pour échanger avec les adhérents présents.

Une vidéo réalisée par les animateurs et les enfants du centre de loisirs est présentée aux adhérents. Elle illustre l'activité de chaque groupe d'âge avec pertinence, entrain et dynamisme.

BILAN FINANCIER

La présentation des comptes est faite par Monsieur MORIN du cabinet d'expertise SODAC.

Le résultat pour l'exercice 2025 est juste à l'équilibre : +141,00€.

Plusieurs observations sont faites :

- Ateliers : pertes financières malgré des recettes stables mais des dépenses plus élevées en raison de frais d'intervenants plus importants et de groupes d'ateliers moins remplis
- Manifestations : recettes plus élevées en lien avec plus de parrainage, de plus grosses manifestations (Accords gourmands, A l'abordage), dépenses limitées.
- Centre de loisirs périscolaire : perte de recettes, principalement liées à la baisse des participations CAF, en lien avec une baisse de fréquentation (exemple du mercredi, 12 enfants en moins en moyenne par rapport à l'année précédente en élémentaire).

Les recettes provenant des usagers sont stables, une augmentation des tarifs a été faite en janvier 2025.

Les dépenses sont un peu moindres mais pas compensées par la perte de recettes.

Bilan comptable

Actif : Érosion de l'actif et perte de trésorerie

Passif : Diminution des dettes par le remboursement de l'emprunt

En conclusion, les recettes sont en baisse, les dépenses sont rationalisées mais elles restent pour certaines incompressibles. Le résultat global amène à rester très prudent car l'équilibre financier est fragile.

Propositions :

- revoir le maintien de certains ateliers pour lesquels le nombre d'adhérents inscrits n'est pas suffisant.
- rechercher des mécènes.

BILAN MORAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
--

Maryline BARRALON présidente de l'association présente le rapport moral du conseil d'administration.

Elle remercie l'ensemble de l'équipe, salariés et bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année.

Les commissions de travail ont permis d'avancer dans les différents domaines : RH, finances, événements, théâtre, centre de loisirs.

Ces commissions comprennent des administrateurs, des adhérents et des salariés.

Explication du fonctionnement des commissions par Sandra HOUETTE, présidente de la commission théâtre.

Actions marquantes en 2025 :

Changement de présidence

Organisation renforcée des commissions

Mise en place d'un fichier analytique budgétaire

Mise en place du nouveau règlement ALSH

Orientations pour 2026 :

Finaliser les nouveaux projets associatif et éducatif pour répondre au besoin des adhérents et de la commune

Mettre en place des actions pour assurer une pérennité économique

Elargir notre cercle de bénévoles pour pouvoir réaliser ces actions

Présentation des événements à venir (contes animés, Accords gourmands et festival théâtre)

Remerciements pour les réponses au sondage en ligne envoyé avec la convocation de l'AG et pour les encouragements reçus de la part des adhérents

VOTE APPROBATION DES BILANS MORAL ET FINANCIER

- Vote du bilan moral :

Le bilan moral est adopté à l'unanimité des voix.

- Vote du bilan financier :

Le 1^{er} avril 2026

Résolution n°1 : Après avoir entendu le rapport financier, l'Assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés.

Résolution 1 adoptée à l'unanimité des voix

Résolution n°2 : L'Assemblée Générale constate que l'exercice 2025 présente :

- un résultat excédentaire de **141,00€** et décide d'affecter cette somme de la façon suivante :
- aux fonds propres pour 141,00€€.

Résolution 2 adoptée à l'unanimité des voix

L'Assemblée générale donne quitus au bureau de l'association pour la gestion de l'année.

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Conseil d'administration de la MJC en 2025

ARRAULT Laetitia
BARRALON Maryline
BOYAULT Emmanuelle
FRENETTE Maïté
GOURDON Claire
GRATALOUP Manon
HOUEITE Sandra
JERPHANION Claire
JOUREAU Nadine
MISTRETTA Noëlle
PETIT-LIAUDON Fanny
ROSSETTI Laure-Anne
SCHULZ Alexis

Représentants mairie de Saint Pierre

ROSTAGNAT Annie
ESPOSITO Luc

Membres sortants en 2026

JERPHANION Claire
JOUREAU Nadine
MISTRETTA Noëlle

Membres démissionnaires en 2026

ARRAULT Laetitia
GOURDON Claire
ROSSETTI Laure-Anne

Candidatures 2026

JERPHANION Claire
JOUREAU Nadine
MISTRETTA Noëlle

Recueil des nouvelles candidatures :

COUQUIAUD Yann

Membres élus du Conseil d'administration de la MJC en 2026

BARRALON Maryline
BOYVAULT Emmanuelle
COUQUIAUD Yann
FRENETTE Maïté
GRATALOUP Manon
HOUETTE Sandra
JERPHANION Claire
JOUREAU Nadine
MISTRETTA Noëlle
DESSAINJEAN Fanny
SCHULZ Alexis

Représentants mairie de Saint Pierre

ROSTAGNAT Annie
ESPOSITO Luc
HENNEBELLE Alexandra

Election des membres du bureau

BARRALON Maryline : Présidente
MISTRETTA Noëlle : Vice-présidente
JOUREAU Nadine : Trésorière
SCHULZ Alexis : Trésorier-adjoint
HOUETTE Sandra : Secrétaire
JERPHANION Claire: Secrétaire-adjointe